

**CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 26 OCTOBRE 2012
COMPTE RENDU**

PRESENTS : Pascal PONCET – Suzanne RICHARD – Jean Yves FARJON – Madeleine VEILLAS – Bernard MEIER – Marie France COUDOUR – Jean Yves MOISSONNIER – Daniel CHALOT - Jean Michel BRISSAY-CHÂTRE – Gérard REBOULET – Cyril EPINAT

ABSENTS EXCUSES : Emmanuelle BARLERIN – Patrick MOUSSÉ – Nicolas OSSEDAT

1 – RENOUVELLEMENT ADHÉSION AU SERVICE D'ASSISTANCE A LA GESTION ENERGÉTIQUE (SAGE) DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DE LA LOIRE (SIEL)

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de délibérer pour renouveler l'assistance du SIEL quant à la gestion énergétique du patrimoine de la commune. Le SAGE intervient en effet pour l'aide à la gestion des consommations et aux achats d'énergie, l'aide à la mise en œuvre de solutions techniques. La cotisation annuelle étant élevée et l'engagement pris sur 6 ans, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide que la commune n'adhèrera plus au Service d'assistance à la Gestion Energétique pour l'année 2013 et ce pour des raisons d'économie.

2 – APPROBATION DU NOUVEAU PÉRIMÈTRE DU SITE NATURA 2000

Il est proposé au conseil municipal d'émettre un avis sur le projet d'extension du périmètre du Site Natura 2000 d'après les cartes jointes au courrier de Madame la Sous Préfète, conformément à l'article L414-1 du Code de l'environnement. C'est le Syndicat mixte des monts de la Madeleine qui porte le sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents est très réservé sur le projet d'extension du site Natura 2000 FR 8201768. De plus, les cartographies jointes au courrier de Madame la Préfète sont peu précises. Les autres communes membres de la CCPU ont le même jugement.

Une délibération sera prise dans ce sens.

3 – DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET COMMUNAL 2012

L'opportunité d'acquérir un véhicule pour le transport des repas à la cantine scolaire par le biais de la Communauté Urbaine de LYON s'est présentée. Un véhicule Renault Kangoo en excellent état entièrement révisé avec un contrôle technique OK et des pneus neufs sera donc acheté au modeste prix de 1 200.00 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les écritures budgétaires nécessaires pour le règlement de ce véhicule.

Le véhicule Clio utilisé actuellement pour le portage des repas pourra être vendu. Le nouveau véhicule sera plus adapté et plus polyvalent.

4 – BILAN DE LA PISCINE

Suzanne RICHARD, en responsabilité de la piscine dresse le bilan de la saison 2012. Comme chaque année il ressort que l'activité est directement liée aux conditions météorologiques et que l'installation reste très appréciée en cas de beau temps.

En 2012, 11 451 entrées ont été dénombrées contre 8 458 en 2011 Cet équipement (Hélas et par nature déficitaire) joue un rôle majeur au niveau du tourisme local

5 – PROPRIÉTÉ TAILLARDAT AU CHÂTEAU : DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande des héritiers de la maison TAILHARDAT située dans le quartier du Château qui souhaitent acquérir une petite partie du domaine public située en mitoyenneté de la maison ci-dessus énoncée.

Monsieur le Maire précise que cette partie de la voie n'est plus affectée à l'usage public.

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable sur le principe de céder une petite partie du domaine public jouxtant la maison appartenant aux successeurs de Monsieur Alphonse TAILHARDAT et dit que tous les frais afférant à cette cession seront à la charge de l'acquéreur

6 – MOTION POUR LE MAINTIEN DE L'ANTENNE BANQUE DE FRANCE A ROANNE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents s'oppose fermement au Projet de la Banque de France de fermer l'antenne de Roanne à l'horizon 2020

QUESTIONS DIVERSES

Stériles miniers :

Un courrier nous est adressé accompagné d'une carte établissant un zonage des stériles miniers sur notre région et plus particulièrement sur la commune Celle-ci est quasiment ininterprétable Des réunions d'explications auront lieu avec l'association mobilisée sur le sujet ainsi qu'avec AREVA, l'agence de sûreté nucléaire et l'état Affaire à suivre

Éoliennes :

Pascal PONCET indique avoir adressé un courrier à Monsieur le Sénateur Jean-Claude Frécon au travers duquel il s'inquiète de la suppression des zones de développement de l'éolien conduisant à une dérèglementation et à un mitage du territoire national. Le Maire demande que monsieur le sénateur fasse par des inquiétudes à la haute assemblée

Travaux de voirie / programme 2012 :

Jean-Yves FARJON indique qu'ont été réalisés les chemins de la Bertonnière, de Maillet, du chemin débouchant face à la déchetterie, de la place de trêve et de ses voiries attenantes, de la Chaussessy (réglé par la SAUR après les travaux sur le réseau d'eau potable)

Reste à réaliser la place du vieux marché. Les travaux débutent le 05 novembre.

Syndicat des eaux de la Bombarde :

Bernard Meier représentant la commune au Syndicat, indique qu'en 2013 c'est 600 000 euros de travaux qui vont être investis sur la commune (rue du Monteillard, les Aubarres)

Façade de l'Hôtel de Londres :

Les propriétaires de l'établissement font des travaux de réfection de la façade sur rue.
Le maire est intervenu auprès de l'entreprise qui réalise ceux-ci afin que l'espace public refait à neuf soit mieux protégé (courrier, constat...)

Problème de vitesse à la Croix Vallier :

Les riverains se plaignent de la vitesse et du fait que depuis la réfection de la voirie (suite aux travaux sur les réseaux d'assainissement) la voie soit devenue une coursière très empruntée.

Des quilles de rétrécissement de chaussée ont été installées récemment. De plus une réunion organisée par Jean-Yves Farjon et Bernard Meier s'est tenue sur le site le lundi 22 octobre. Quasiment tout le quartier était présent pour renouveler les craintes.

Diverses solutions furent envisagées et discutées.

Le conseil municipal décide de placer un panneau « sens interdit sauf riverains » à l'intersection du chemin de la Croix Vallier et de la route départementale (côté La Tuilière)

Ainsi, les automobilistes en provenance de Vichy ne pourront plus circuler dans ce sens pour raccourcir un trajet en direction de Saint Just Un bilan sera réalisé pour constater les effets.

Demande de subvention :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à une demande de subvention de l'Association Roannaise Pour l'Apprentissage.

Fin du contrat de Kévin VERMEERCH :

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le contrat de 6 mois (CUI) de Kévin VERMEERCH prend fin. L'agent était affecté à l'unité technique.

Bourse aux jouets et aux livres :

Une bourse aux jouets et aux livres aura lieu le 17 novembre salle ERA (initiative CCPU)

La séance a été levée à 22 H 30